

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; **LINABESTOS** est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES**
TORIQUES. Le loyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

P.-C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

BILLETS POUR TOUTES
LES LIGNES
DE

BATEAUX A VAPEUR

AGENCE DE

THOS. COOK & SON

**F.-S. STOCKING, 32, St-Louis
QUÉBEC.**

J.-E. LIVERNOIS

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,
CANADA.**

**LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?**

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et
tous sont satisfaits.

GRATIS Le catalogue français le plus illustré et le plus complet de
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DÉRY, 21-23, NOTRE-DAME EST,
MONTREAL.**

**LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,
A QUÉBEC**

N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

NOTE:—Demandez notre "Mas de la Ville", vin sans alcool, la boisson idéale des végé-
tariens et des abstinents.

WILFRID LACROIX, B.A.A.

ARCHITECTE

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Édifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS**

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

Restauration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

LOUIS MORENCY

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN, QUEBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les Évangélistes.

JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,
LUMIÈRE ET CLOCHES
ELECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE,
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —
St-Jean et d'Youville, Québec.

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argenti.

Dorure, Argenture, Vernissage à l'or et Réparations

POUR LE CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC., Ré-Argentés et Dorés.

CHANDELIERS D'AUTEL, ENCENSOIRS, ETC., Ré-Argentés ou Re-Vernis à l'or.

ARGENTERIE DE TABLE, COUPELLERIE, Réparées et Ré-Argentées.

DORURE ET ARGENTURE DE MENUS OBJETS; MÉDAILLES, CHAÎNETTES, ETC.

Tous nos travaux sont confiés à des experts, et donnent la plus entière satisfaction; nos prix défient toute compétition.

Nous serons heureux de répondre à toute demande de renseignements.

LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

ÉTABLIE EN 1899

A. GIROUX, Gérant.

57, ST-GABRIEL, MONTREAL.



Monuments, Epitaphes, Pierres
tombales, Bénitiers, Statues en
fonte et en bronze.

OLIVIER JACQUES

Marbrier et Tailleur de pierre

RUE SHAW - - LEVIS.

Brique, Ciment et Bardeau d'Amiante.

Nous vendons aussi

LA FAMEUSE CHAUX DE SAINT-MARC

contenue dans des quarts en tôle solides et très étanches.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE
QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 97.—Les Quarante-Heures, 97.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le milieu américain, 98. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Avis sur la manière de communier, 100. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 101. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 103 ; Rimouski, 104 ; Chicoutimi, 105 ; Mont-Laurier, 106 ; Témiscamingue, 106. — LES LIVRES, 107.

Bulletin social : FAITS ET ŒUVRES : Séance à Charny, 109.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 17 octobre. — XXI ap. Pent. et 3 d'oct. Du dim.
Lundi, 18. — S. LUC, Évangéliste, 2^e cl.
Mardi, 19. — S. PIERRE D'ALCANTARA, conf.
Mercredi, 20. — S. JEAN DE CANTI, conf.
Jeudi, 21. — S. HILARION, abbé.
Vendredi, 22. — De la fête
Samedi, 23. — De la Ste Vierge.
Dimanche, 24. — XXII ap. Pent. et 4 d'oct. Du dim,

QUARANTE-HEURES

17 octobre, Ste-Foy ; Stadacona. — 19, St-Bernard. — 21, St-Ferréol. — 22, St-Gilles. — 24, Beaumont.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LE MILIEU AMÉRICAIN

Quelques rares compatriotes, pris d'admiration, comme nous le sommes tous, du reste, pour l'œuvre de conservation religieuse accomplie en Nouvelle-Angleterre par nos frères émigrés, se laissent aller parfois à envier la condition de ceux qui ont passé la frontière, et semblent regarder le milieu américain comme plus favorable que le nôtre à la sauvegarde des intérêts qui nous sont chers.

Laisser se répandre parmi nous une pareille impression serait une imprudence grave, et pourrait vite devenir une illusion désastreuse.

Le milieu américain n'est pas un milieu favorable au progrès des idées catholiques. En effet, les deux éléments fondamentaux de la civilisation américaine sont le libre examen et l'esprit d'indépendance.

La tolérance doctrinale universelle suit nécessairement le libre examen ; de fait, il est aussi indifférent à l'Américain que vous croyiez en Dieu ou non, que vous soyez catholique ou bouddhiste, que vous apparteniez au tiers-ordre ou à la franc-maçonnerie. Or, de cette tolérance universelle ne peut naître que l'indifférence en matière de religion : aussi, il n'y a peut-être pas un pays au monde qui possède une proportion plus considérable d'incrédules, et même de païens, de non baptisés, que les États-Unis. Sur une population d'à peu près 100,000,000, il y a chez nos voisins, 55,000,000 d'incrédules.

Et comment peut-il en être autrement dans un pays où les écoles publiques enseignent à 17,000,000 d'enfants tout, excepté la connaissance de Dieu et l'accomplissement de nos devoirs envers lui ? Sans doute, les écoles paroissiales sauvent un grand nombre d'enfants catholiques du gouffre des écoles sans Dieu ;

mais elles ne les sauvent certainement pas tous, et l'on peut affirmer qu'il arrive trop souvent à des parents catholiques américains d'envoyer leurs enfants à l'école publique. D'ailleurs, les écoles paroissiales réussiraient à recueillir tous les enfants catholiques des États-Unis, qu'elles n'empêcheraient point les écoles publiques de jeter tous les ans, sur le pays, des millions d'enfants qui ne savent rien de Dieu ni des lois de sa morale, et qui font de la rue un foyer d'infection, redoutable pour les enfants catholiques de toutes les nationalités, puisque l'anglais est universellement parlé par les enfants d'émigrés aux États-Unis. La rue américaine, avec sa pacotille de journaux à sensation, de portraits risqués, d'affiches théâtrales indécentes, avec sa criée des scandales du jour, avec sa liberté, et, assez souvent, son effronterie d'allures, avec sa promiscuité de toutes races et de toutes religions, quelle atmosphère malsaine, quel milieu, trop souvent corrupteur !

Que dire, maintenant, de ces grandes universités d'État, où les jeunes gens et les jeunes filles catholiques ne trouvent, pour toute formation morale, que la libre pensée et la plus complète indépendance, dans une promiscuité dangereuse ! Ce qu'il s'est perdu d'âmes catholiques dans ces institutions d'enseignement supérieur, où l'esprit des professeurs flotte à tout vent de doctrine et où la conduite des élèves est laissée au *self-control*, nul ne le saura jamais.

Si nous ajoutons à toutes ces causes de dissolution doctrinale et morale, l'influence malsaine des sociétés neutres et l'action de la presse quotidienne, neutre ou matérialiste, et qui est plus généralement lue par les fils d'émigrés que les journaux écrits dans la langue du pays d'origine, on peut se faire une idée des graves dangers qu'offre à l'âme catholique l'atmosphère morale d'un pays, où le changement de religion est regardé par la majorité des habitants comme « une simple affaire d'excentricité » et l'absence de toute religion *as a matter of course*, comme une chose toute naturelle.

Aussi, plus on apprend à connaître le milieu américain, et plus on admire nos frères de là-bas ; mais il serait dangereusement illusoire d'attribuer au fait qu'ils vivent aux États-Unis les résultats sérieux de leur action catholique et française. Les Franco-

Américains doivent d'être restés catholiques moins à ce qu'ils ont trouvé à l'étranger qu'à ce qu'ils ont emporté de chez nous ; et ce serait risquer de compromettre nos intérêts les plus chers que de parler des États-Unis comme d'un pays de cocagne, à tous les points de vue, pour les Canadiens-Français.

LITURGIE ET DISCIPLINE

AVIS SUR LA MANIÈRE DE COMMUNIER

Il faut se présenter à la sainte communion avec une mise convenable qui exclut à la fois la négligence et la recherche ⁽¹⁾, et surtout qui ne blesse en rien la modestie. Il convient que les laïques se présentent sans gants, et les militaires sans armes. Il ne faut avoir à la main ni livre, ni chapelet.

Quand le moment de communier est arrivé, c'est-à-dire après que le servant a sonné la clochette par trois fois au *Domine non sum dignus* . . ., il faut s'approcher modestement de la sainte table, se mettre à genoux et réciter le *Confiteor* en même temps que le servant. Quand il y a beaucoup de personnes à communier, elles ne peuvent toutes réciter le *Confiteor* près du balustre ; elles le récitent où elles se trouvent à ce moment. Il serait regrettable d'omettre cette prière, qui est alors d'une si touchante actualité.

Avec un peu de prévoyance l'on sait éviter de se trouver en marche vers la sainte table, quand le prêtre, se tournant vers les communicants, dit : *Ecce Agnus Dei* . . . C'est le temps d'adorer Notre Seigneur, en faisant un acte de foi en sa présence réelle et en disant trois fois avec le prêtre *Domine non sum dignus* . . .

Après l'*Indulgentiam*, il faut prendre la nappe de communion et la tenir au-dessous du menton, de manière à en former une petite table un peu creuse au milieu, qui puisse recevoir la sainte hostie si elle s'échappait des mains du prêtre ou des lèvres du communicant.

Il faut tenir la tête droite, regarder respectueusement la sainte hostie et non le prêtre, ouvrir *convenablement* la bouche, avancer la langue, sans exagération, sur la lèvre inférieure et la retirer *doucement* lorsque la sainte hostie y a été déposée. Ce n'est pas le temps de réciter des prières vocales.

Lorsqu'on reçoit la communion de la main d'un évêque, on doit baiser son anneau avant d'ouvrir la bouche pour recevoir la sainte hostie.

(1) Une mise *pauvre* n'est pas un sujet de honte.

Après avoir reçu la sainte hostie il faut fermer la bouche et laisser tomber la nappe de communion, au lieu de s'en envelopper la bouche en inclinant la tête. On joint les mains et, après une pause de quelques secondes, on se retire modestement et lentement à sa place.

Il faut laisser la sainte hostie s'humecter un moment sur la langue, afin de l'avaler plus aisément, sans toutefois la laisser fondre entièrement dans la bouche ; autrement l'on ne communierait pas, puisque l'eucharistie ne produit ses effets qu'à la manière de la nourriture, en entrant dans la poitrine.

Si la sainte hostie s'attache au palais, il faut, sans se troubler, la détacher respectueusement avec la langue, sans jamais y porter les doigts.

On doit s'abstenir de cracher, au moins pendant quelques instants, de peur de rejeter quelque parcelle des saintes espèces, qui pourrait être restée dans la bouche. Si l'on ne peut s'empêcher de cracher, il faudrait le faire dans un linge propre, soumis ensuite à un lavage dont l'eau serait jetée dans un lieu convenable.

La décence demande aussi qu'on s'abstienne de toute nourriture pendant le temps nécessaire à la consommation des saintes espèces, un petit quart d'heure environ.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Bénédictio d'écoles. — Dimanche, après-midi, Son Éminence le cardinal Bégin, se rendait à Saint-Sauveur, pour faire la bénédiction de la nouvelle école de cette paroisse.

La cérémonie a commencé à l'église, par le chant du *Veni Creator* ; puis, Son Éminence, accompagnée des RR. PP. Couët, O. P. et Sylvain, O. M. I., fit la bénédiction de la nouvelle académie. La cérémonie s'est terminée par le salut du Saint-Sacrement.

Les principaux membres du clergé présents étaient Mgr Rouleau, principal de l'École Normale, le R. P. Rigaud, supérieur des Pères du Sacré-Cœur, le R. P. Couët, dominicain, les RR. PP. Legault, supérieur, Sylvain, Desjardins, Evain, Lelièvre, Georget, Désilets, Chevrier, Lauzon, Normandin, Desmarais, O. M. I., R. P. Rochette, supérieur du Patronage Laval, le R. F. Hilaire, directeur de l'Académie Commerciale, et un grand nombre d'autres Frères des diverses maisons des Frères des Écoles Chrétiennes de la ville et des environs de Québec ; parmi les laïcs, on remarquait l'hon. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique, MM. Louis Létourneau et J. A. Langlois, M. P. P., les échevins Verret, Fiset, Madden, Arthur Paquet,

M. Lefebvre, directeur de l'enseignement du dessin, M. Arthur Drolet, M. Cyr. Kirouac, commissaire d'école, le Dr Alfred Simard, M. Henri Manseau, inspecteur d'école, M. le notaire Louis Savard.

— Lundi, Son Éminence le cardinal Bégin est allé bénir le nouvel édifice des Sœurs du Bon Pasteur, à l'angle des rues Saint-Amable et Berthelot.

A son arrivée, Son Éminence a été reçue par M. l'abbé A. Ferland, aumônier du pensionnat Saint-Jean-Berchmans, et les religieuses de la communauté. Il y eut ensuite présentation d'adresse au cardinal ; puis Son Éminence a fait la bénédiction de la nouvelle maison.

Assistaient à cette cérémonie : MM. les abbés L. Garon, aumônier de la communauté ; J.-D. Beaudoin, curé de Saint-Jean-Baptiste ; le R. P. McCandish, de la paroisse Saint-Patrice—MM. les abbés J.-A. Poulin, aumônier de l'Hospice Saint-Charles ; Cyr. Gagnon, du Séminaire, et Alph. Gagnon sous-secrétaire de l'Archevêché.

Le T. R. P. Lépiciér. — Le T. R. P. Alexis-Marie Lépiciér, Prieur Général de l'Ordre des Servites, consultant de la Congrégation Consistoriale, a été l'hôte de Son Éminence le Cardinal, à l'archevêché, la semaine dernière. Le P. Lépiciér fait, en ce moment, la visite des maisons de son Ordre en Amérique et, bien que sa mission ne l'obligeât aucunement à s'arrêter à Québec, il a tenu à venir présenter ses hommages à notre vénéré cardinal archevêque.

La visite de l'éminent théologien à Québec a donné l'occasion à ses anciens élèves et à ses nombreux amis de lui témoigner, encore une fois, leur respectueux attachement et leur estime.

Dès le lendemain de son arrivée à Québec, samedi, le T. R. Père Général des Servites était l'objet d'une réception au Grand Séminaire, où, sur l'invitation du directeur, M. le chanoine Gignac, l'ancien professeur qui jeta tant de lustre sur la chaire de théologie de la Propagande voulut bien donner aux élèves une causerie théologique sur la grâce.

Dans l'après-midi, le P. Lépiciér, accompagné de Mgr L.-A. Pâquet, de M. le chanoine Beaulieu, des RR. PP. Servites Condon, provincial de Chicago, et Bernardi, secrétaire du Père Général, et de M. l'abbé Curotte, de Montréal, est allé en pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré.

Dimanche midi, le T. R. P. Lépiciér quittait Québec pour reprendre la visite des maisons de son Ordre.

Vêtue et profession. — Le 10 octobre, en la fête de Saint Louis Bertrand, avait lieu chez les Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus (Chemin Saint-Louis), une cérémonie de vêtue et de profession présidée par M. le chanoine Gagné, visiteur ecclésiastique des communautés religieuses. Il était assisté de M. l'abbé

C.-A. Collet et de M. l'abbé W.-J. Carrier, curé de Garthby, comté de Wolfe.

Le sermon fut donné par M. l'abbé Alf. Carrier, chapelain du cimetière Saint-Charles.

Assistaient à la cérémonie : M. l'abbé J.-B. Gosselin, les Frères Clément et Valois, religieux du scolasticat de Sainte-Croix et plusieurs parents et amis.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Rose de Lima Valois, de Woonsocket, R.-I., en religion, Sœur Marie-Gertrude ; Marie-Alice René de Nicolet, en religion, Sœur Marie-Céline de la Présentation ; Marie-Alice Dionne, de Notre-Dame du Portage, comté de Témiscouata, en religion, Sœur Marie de la Providence ; Marie-Gracia Carrier, de Saint-Maxime, comté de Dorchester, en religion, Sœur Marie-Emmanuel.

Mlle Marie-Caroline Guay, de Saint-Malachie, comté de Dorchester, en religion, Sœur Marie-Stanislas de Jésus, a fait profession des vœux temporaires.

Mlle Marie-Honorine Costin, de Notre-Dame de Lévis, en religion, Sœur Lucie de Narni, a renouvelé ses vœux temporaires.

Notes. — La vénérable sœur de Son Éminence le Cardinal Bégin, Sœur Ste-Justine, des Sœurs de la Charité de Québec, est gravement malade. Nous la recommandons aux prières de nos lecteurs.

— M. l'abbé J.-E. Laberge, aumônier des Ursulines de Québec, vient de perdre son père. Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme du défunt.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal. — Les Franciscains ont célébré solennellement un triple anniversaire : celui du troisième centenaire de l'arrivée des Récollets au Canada (1615-1915), celui du cinquantième (1865-1915) du rétablissement du Tiers-Ordre à Montréal, et le vingt-cinquième anniversaire (1890-1915) du retour des Franciscains au Canada.

Les fêtes ont commencé dimanche le 3 octobre par la bénédiction d'un nouveau noviciat.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal présidait la cérémonie, assisté des Révérends Pères Jacques, ancien aumônier militaire au Maroc, et Ladislas, supérieur du couvent des Trois-Rivières.

Le lendemain, les fêtes se sont continuées par la célébration d'une messe solennelle chantée par les RR. PP. Dominicains en la chapelle franciscaine, suivie, dans l'après-midi, des vêpres solennelles, pendant lesquelles le R. P. Provincial des Dominicains prononça le panégyrique de saint François d'Assise, fondateur de l'ordre des Franciscains. Elles se sont terminées, le mardi, par une magnifique journée de prière et

d'étude, la « journée franciscaine » marquant une nouvelle page dans l'admirable histoire des fils du grand Saint d'Assise.

Le soir, eut lieu la clôture des fêtes, à l'église Notre-Dame. S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, prononça le sermon en français, et le R. P. J.-E. Donnelly, curé de Saint-Antoine, en anglais ; puis S. G. Mgr Bruchési donna la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

— S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal vient de faire les nominations ecclésiastiques suivantes :

M. le chanoine L.-E. Cousineau, de l'archevêché, supérieur ecclésiastique des Sœurs de la Miséricorde ;

M. l'abbé L.-A. Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste, supérieur ecclésiastique des Sœurs du Bon-Pasteur ;

M. l'abbé J.-R. Granger, curé de Saint-Pascal Baylon.

Aumôniers. — M. l'abbé J.-L.-H. Deslonchamp, chez les Sœurs de Sainte-Anne, à Lachine ; M. l'abbé H. Jasmin, à l'Hôtel-Dieu ; M. l'abbé J.-L.-R. Lapierre, à Saint-Jean-de-Dieu.

Professeurs. — MM. les abbés S. Chadillon, J.-H. Chabot, L. Charron, au Collège de Montréal ; A. Joubert, E. Turcot, A. Falardeau, A. Beaugard, E. Coutu, au collège de l'Assomption ; A. Bigras, H. Charbonneau, O. Vaillancourt, O. Gauthier, A. Charbonneau, L. Lavigne, J. Théoret, J. Pigeon, au collège de Sainte-Thérèse ; O. Gibeault, D. Charbonneau, L. Bélanger, H. Gard, au collège de Saint-Jean ; W. Lacourse, à l'École Normale.

Vicaires. — MM. les abbés C. Boyer, à Saint-Denis ; V. Robert, au Sacré-Cœur ; M. O'Brien, à Saint-Michel ; E. Pepin, à Hochelaga ; A. Beaugard, à Saint-Paul ; V. Pelletier, à Terrebonne ; G. Piché, à Notre-Dame du Perpétuel Secours ; A. Chapleau, à Longueuil ; A. Ethier, à Sainte-Geneviève ; J.-A. Matte, à Saint-Jérôme ; J.-E. Gauthier, à Saint-Vincent de Paul, comté de Laval ; H. McDougall, à Saint-Edouard de Montréal ; A. Walsh, à N.-D. du Bon Conseil ; J. Flood, à Saint-Antoine ; W. J. Gough, à Saint-Aloysius.

— A Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe, on vient d'ériger un monument au Sacré-Cœur, en mémoire de la fondation du premier collège de Montréal, en 1765, il y a juste cent cinquante ans. La statue s'élève sur l'emplacement du premier collège.

— L'église de Lachine a été incendiée, ces jours derniers. Les pertes s'élèvent à deux cent-cinquante mille piastres. On croit que le feu a été mis par une main criminelle.

Rimouski. — Par décision de S. G. Mgr l'Évêque de Rimouski :

M. l'abbé L.-D. D'Auteuil, vicaire à la cathédrale de Rimouski, a été nommé assistant-curé à Saint-Anaclet ;

M. l'abbé Ed. Desbiens, vicaire à Carleton, a été nommé assistant-procureur à l'évêché ;

M. l'abbé J.-E. Sirois, vicaire à Trois-Pistoles, a été nommé vicaire à Rimouski ;

M. l'abbé J.-Naz. Ross, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Trois-Pistoles ;

M. l'abbé J.-N. Ahier, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Mont-Joli.

Chicoutimi. — Le 12 août dernier, au monastère des Petites Sœurs Franciscaines de Marie de la Baie-Saint-Paul, en la fête de sainte Claire d'Assise, à l'issue de la retraite annuelle prêchée par le R. P. Valentin, O. F. M., S. P., eut lieu une cérémonie de vêtue et de profession.

Ont pris le saint habit : Mlles M. Ménard, de Brunswick, Me, en religion Sœur M. de la Foi ; Agnès Daigle, d'Augusta, Maine, en religion Sœur M.-Henri ; Clara Minier, de Jonquières, en religion Sœur M.-Jean du S. C.

Ont fait profession : Mlles Béatrice Agnès Hébert, d'Auburn, Me, en religion Sœur M. de l'Espérance ; M.-Ida Lapointe, d'Auburn, en religion Sœur M.-Antoine du S.-C. ; Rose Délima Leclair, de Saint-Guillaume d'Upton, en religion Sœur Jean-Marie Vianney ; Lucie Duchesne de la Baie Saint-Paul, en religion, Sœur M.-Delphis de Jésus ; Emma Rivard, de Montréal, en religion Sœur M.-Pacifique ; Lina Lapointe, d'Auburn, en religion Sœur M.-Louis-Nazaire ; Béatrix Georges, de Holyoke, Mass., en religion Sœur M.-Camille ; Yvonne Deslauriers, de Worcester, Mass., en religion Sœur M. du Cénacle ; R.-Anna Duchesneau, de Arctic Center, R. I., en religion Sœur M.-Simon-Joseph ; M.-Lse Ida Crépeau, de Arctic Center, R. I., en religion Sœur M.-Pauline du S.-C. ; Bernadette Bérubé, de Woonsocket, R. I., en religion Sœur M.-Alfred ; Corinne Tremblay, de Haverhill, Mass., en religion Sœur M.-Thérèse de la Sainte Face ; M.-Anne Deshaies, d'Auburn, en religion Sœur M.-Adéline-de-Jésus ; Laura Falardeau, de Québec, en religion Sœur M.-Laure de Jésus ; M.-Alice Lebœuf, de Saint-Prime, en religion Sœur M.-Ambroise-Martial ; M.-Rose-Lydia Mathieu, de Montréal, en religion Sœur M. de la Passion.

Ont prononcé leurs vœux annuels : SS. M.-Albéric de Jésus, M.-Louise du S.-C., M.-Françoise-Solano, Delphine-de-Jésus, Louis d'Anjou, Mathilde-de-Jésus, Ferdinand-du-S.-C.

Ont fait profession perpétuelle : SS. M.-Gabriel-Maria, M. du Crucifix, M.-Joseph-de-Léonisse, M.-Victorin, M.-Bonaventure.

La cérémonie était présidée par M. l'abbé P. Bouchard, aumônier de la maison. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Valentin, O. F. M. ; Assistaient au chœur : Mgr F.-X. Belley, P. D., curé de la Baie Saint-Paul ; MM. les abbés J.-E. Lauriot, J.-S. Pelletier, anciens curés ; M. Tremblay, curé de Saint-Urbain, N. Desgagné, Principal de l'École Normale de Chicoutimi ; Ph. Tremblay, curé de Saint-Hilarion ; M. Gravel, curé de Saint-Placide ; M. Leclair, ecclésiastique ; Frère Séraphin, O. F. M.

Le 4 octobre, en la fête de saint François, après la deuxième retraite annuelle prêchée par le R. P. Berchmans, Gardien du Couvent de Québec, nouvelle cérémonie religieuse.

Ont pris le saint habit : Mlles Anna Daigle, de Fort-Kent, en religion Sœur M.-Dominique du Rosaire ; Elide Tremblay, de Saint-Félicien, en religion Sœur M.-François-Joseph ; Eva Lavallée, de Fall-River, Mass., en religion Sœur M.-Marguerite de Cortone ; Gabrielle Denis, de Québec, en religion Sœur M. du Sauveur ; Marie Chiasson, de Baker Lake, N. B., en religion Sœur M.-Richard ; Lena Schiller, de Trois-Rivières, en religion Sœur M.-Ladislas ; M.-Anne Montour, de Fall River, Mass., en religion Sœur M.-Denis des Martyrs ; Anne-Marie Rousseau, de Québec, en religion Sœur M.-Placide de Jésus.

Ont fait profession : Mlles M.-Cécile Bouthiller, de Wauregan, Conn., en religion Sœur M.-Anna ; M.-Louise Drapeau, de Fall River, en religion Sœur M.-Madeleine ; Irène Audibert, de Fort Kent, en religion Sœur M.-Etienne du S.-C. ; Marguerite Audibert, de Fort-Kent, en religion Sœur M.-Arthur-de-Jésus ; Corinne Montpellier, de Morinville, Alberta, en religion Sœur M.-Isidore ; Adélie Duchesne, de la Baie-Saint-Paul, en religion Sœur M.-Charles de Jésus ; Marie Lavoie, de la Petite-Rivière Saint-François-Xavier, en religion Sœur M.-Pascal ; Laura Pinal, de Lowell, Mass., en religion Sœur M. des Séraphins ; Marguerite Boivin, de Québec, en religion Sœur M.-Berchmans ; M.-Lse Esinhart, de New-Bedford, en religion Sœur Clément du S.-C.

Ont prononcé leurs vœux annuels : les Sœurs M.-Jeanne d'Arc, M. de l'Eucharistie, M. du Saint-Nom-de-Jésus, M.-Elizabeth-du-Portugal, M.-Joseph-Edouard, M.-Joseph-de-Jésus.

Ont fait profession : les Sœurs M. du Divin Cœur, M. Didace du S.-C., M.-Odoric de Jésus.

Assistaient au chœur : Mgr Belley, P. D., curé de la Baie-Saint-Paul ; M. l'abbé J.-S. Pelletier, ancien curé ; le T. R. Père Richard, O. F. M., Gardien du Couvent de l'Écluse, Hollande. Les sermons de circonstance ont été donnés, à la messe, par le Révérend Père Berchmans, et, le soir, par le T. R. Père Richard.

Mont-Laurier. — Du 26 au 28 septembre, a eu lieu à Mont-Laurier une exposition anti alcoolique. S. G. Mgr Brunet, l'Hon. juge Lafontaine, M. l'abbé Limoges, curé de Mont-Laurier, le R. Père Joachim, l'apôtre bien connu de la Tempérance, M. l'abbé Perrier, de Montréal, ont tour à tour pris la parole pendant cette exposition où, grâce aux imprimés, aux tableaux, aux statistiques exposés, de même qu'aux séances de projection, on pouvait se convaincre que l'alcoolisme est ennemi de la santé, de l'épargne, de la morale et de notre race. — Dimanche, le 3 octobre, avait lieu à Sainte-Agathe des Monts, sous la présidence de S. G. Mgr Brunet, le congrès antialcoolique du diocèse de Mont-Laurier.

Témiscamingue. — S. G. Mgr Latulippe est de retour de Rome où il a accompli son voyage *ad limina*. Sa santé semble complètement refaite.

En passant à Ottawa, l'Évêque-Missionnaire a accordé une entrevue au représentant du *Droit*. Entre autres choses Sa Grandeur lui a dit

que la tournure prise en ces derniers temps par la question scolaire l'a souverainement peiné. « Cependant, dit Sa Grandeur, je suis plus convaincu que jamais que notre résistance est un devoir sacré ; le gouvernement et les Anglais bien pensants finiront par comprendre que nous avons des droits inaliénables. Ils ont cru que nous luttions par entêtement, mais ils comprendront, je l'espère sincèrement, que nous luttons pour des principes et que des principes ne se sacrifient pas pour des intérêts. »

« Comme gage de ses espérances, écrit le représentant du *Droit*, Monseigneur Latulippe nous montre l'image de Jeanne d'Arc portant la prière qu'il a composée pour les écoles ontariennes, et nous avons lu avec un immense plaisir l'approbation suivante qui nous est un encouragement précieux.

« Cette approbation est écrite de la main même du Pape, qui parle et écrit bien le français :

« Nous souhaitons que cette prière obtienne bien vite ce qu'elle demande. » — Benedictus PP. XV. 4-IX-1915.

LES LIVRES

Mgr J. TISSIER. *La Femme au Foyer*. Paris (P. Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-12 de XX-322 pages. Prix : 3.50 francs. En vente à Québec chez J.-P. Garneau.

« Ce n'est pas un manuel de piété, mais un code pratique de morale domestique. Presque toutes les questions qui touchent à la vie personnelle des femmes et à la vie intime, au foyer, des épouses et des mères y sont étudiées et y reçoivent, en trois séries de conférences, une solution chrétienne. L'*Introduction* rappelle d'abord aux femmes leurs graves *responsabilités* générales. — Sous le titre d'*Attitudes morales*, la première partie est une analyse et une peinture des mœurs féminines considérées dans leurs traits contemporains les plus saillants. Une deuxième série : *Les attitudes morales au foyer*, expose plus spécialement les joies, les déceptions, les conflits, les devoirs et les vertus de la vie conjugale. La troisième partie, consacrée aux *Péchés actuels de la famille*, montre la part habituelle qu'y ont les femmes et les mères, avec le rôle qu'elles pourraient jouer pour les guérir. »

Ch. GRANGMOUGIN. *Vengeons nos morts*. Poésies. Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette). Vol. in-12, 132 pages. Prix 1.50 franc.

Inspirées au jour le jour, depuis son début, par la guerre actuelle, ces poésies, lour à tour lyriques et sarcastiques, nous disent les souffrances des pays envahis, la barbarie allemande et l'héroïsme des alliés.

Les morts héroïques des Français y sont fixées en pages superbes ; le Kaiser et la culture allemande inspirent à l'auteur des satires cinglantes.

C'est là une œuvre claire, originale et forte, qui doit plaire à ceux qui lisent dans le recueillement, comme aux artistes qui récitent en public.

Le Chanoine COUBÉ. *Nos alliés du ciel*. Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette). Vol. in-12, 246 pages. Prix : 3 francs.

Parmi les ouvrages que la guerre a fait éclore, aucun ne présente avec autant de force les raisons surnaturelles qu'à la France d'espérer la victoire. S'inspirant de la vision de Jeanne d'Arc, Charlemagne et Saint Louis intercédant aux pieds du Sauveur pour leur Patrie, l'auteur montre nos alliés du ciel, plus puissants que ceux de la terre, demandant au Christ et à Notre-Dame, le triomphe de la justice et de notre cause.

Le caractère qu'il fait surtout ressortir dans les Saints Patrons de la France, c'est leur magnifique patriotisme. Il a relevé dans leur vie des traits peu connus qui prouvent à quel point ils ont aimé leur patrie ici-bas, et il montre, dans un brillant tableau historique que leur patriotisme, manifesté par leurs bienfaits, a encore grandi au ciel. C'est là une œuvre absolument neuve et originale qui n'avait encore tenté aucun historien.

Un souffle d'héroïsme soulève ces pages : c'est le *cri de France*, mot cher à Jeanne d'Arc, qu'on y entend dans le claquement des drapeaux victorieux oriflamme rouge de Saint-Denis, chape bleue de Saint-Martin, blanche bannière de Jeanne d'Arc, de Tolbiac à Bouvines et d'Orléans à la bataille de la Marne, tandis que nos grands alliés nous couvrent de leur égide et que se profilent dans un vitrail les silhouettes de nos libératrices : Geneviève, Clotilde, Jeanne et Marguerite Marie. L'histoire de la Bienheureuse de Paray a un intérêt spécial, car c'est une étude complète de la dévotion au Sacré-Cœur au point de vue français.

Le B. LOUIS DE BLOIS. *Le Guide Spirituel ou Le Miroir des Ames religieuses*. Traduction de l'abbé F. de Lamennais. Nouvelle édition. Paris (P. Téqui, 82, rue Bonaparte). In-32, prix : 1 franc. En vente chez J.-P. Garneau, à Québec.

Ce guide sera lu avec profit par tout chrétien de quelque état qu'il soit. Aucun ne lui est supérieur, dit le traducteur, par la douceur, la tendresse, la vivacité du sentiment et la naïveté de l'expression. Le *Guide Spirituel* est suivi des maximes spirituelles de Saint Jean de la Croix. Il est regrettable que l'éditeur n'est pas jugé à propos de demander l'*Imprimatur* de son Ordinaire : cette formalité est exigée, croyons-nous, même pour les réimpressions.

BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

SÉANCE PAROISSIALE A CHARNY

S'en aller de Québec à Charny dans la plus sage et la mieux conduite des automobiles ; admirer, chemin faisant, toutes les jolies choses que vous jettent aux yeux les paysages d'automne ; parler, devant un peuple nombreux, attentif et bien disposé, de quelques-unes des œuvres diocésaines d'action catholique ; jouer, après avoir fait ses « petites dévotions », de la bonne hospitalité d'un presbytère accueillant et, pour finir, s'en revenir chez soi, au moment où, dans le soir qui tombe, s'allume sur la campagne, sur la ville et sur l'eau, le fourmillement des lumières tranquilles, c'est occuper agréablement et, à la fois, très utilement, si je ne me trompe, son après-midi du dimanche.

Quoi qu'il en soit, il y eut, dimanche dernier, une belle séance paroissiale dans l'église de Notre-Dame du Perpétuel Secours de Charny.

Et voici, pour couper au plus court, ce que dirent à la population de Charny les trois missionnaires de l'Action Sociale Catholique.

M. Léo Pelland, avocat, qui fut le premier orateur de la séance, plaida en faveur de l'établissement des Comités Paroissiaux.

On se demande parfois, dit-il, pourquoi telles et telles œuvres, reconnues comme excellentes, ne se réalisent point dans tels et tels milieux qui en bénéficieraient largement : pourquoi, par exemple, on n'établit point une Caisse Populaire ici où l'on gaspille et où certains trouveraient profit à faire des emprunts faciles ? pourquoi, encore, on lit si peu le journal catholique là où, pourtant, on aurait tant besoin d'avoir des idées nettes et des pensées justes ? pourquoi la cause de la tempérance fait, en quelques endroits, des progrès plutôt lents ? pourquoi les relations entre patrons et ouvriers sont, ailleurs, un peu tendues et, dans certains cas, franchement mauvaises ?

La réponse, la voici :

C'est parce que les militants et les hommes d'ordre se contentent de gémir, de déplorer, de souhaiter et qu'ils n'en viennent pas au groupement de leurs énergies, de leurs bonnes volontés et de leurs efforts ; parce qu'on ne se rend pas suffisamment compte que la coopération des laïques est nécessaire pour que se commencent, se continuent ou s'achevent certains travaux apostoliques dont le curé tout seul ne peut venir à bout ; parce

que, pour tout dire d'un mot, il nous manque le Comité Paroissial, c'est-à-dire, « le groupement d'une élite de paroissiens qui s'ap-
« pliquent à travailler de concert, sous la direction immédiate de
« leur curé, en vue d'accomplir des œuvres catholiques dans leur
« milieu paroissial. »

Ce Comité, il s'agit de le former à Charny. Les éléments en sont tout prêts déjà. Il ne reste qu'à rassembler ces unités éparses et à les mettre au travail d'apostolat dont tous les fils de Dieu doivent se faire un devoir.

Après ce bel exposé de M. Pelland sur la nature, le but et la composition des Comités Paroissiaux, M. l'abbé Max. Fortin traita de l'*Œuvre de la Presse Catholique*, établie dans ce diocèse le 31 mars 1907, par mandement de Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec.

Cette *Œuvre*, dit M. l'abbé Fortin, elle devait, tout d'abord, fonder un journal quotidien, dont toute la puissance serait mise au service des intérêts de la sainte Église.

Ce journal existe, aujourd'hui, sous le nom d'*Action Catholique*. Il n'a jamais manqué d'avoir des ennemis et il n'ignore pas que la race est loin d'en être éteinte.

Ce n'est pourtant pas par fantaisie que Mgr l'archevêque de Québec résolut, un jour, de doter son diocèse d'un quotidien nouveau. Ce fut pour remplir un devoir de sa charge. Il crut qu'il était devenu nécessaire, pour sauvegarder la foi et les mœurs des fidèles commis à ses soins, de faire chez lui ce qu'avaient tenté, ailleurs, des évêques clairvoyants et énergiques, soutenus et encouragés, dans cette façon d'agir, par les Souverains Pontifes eux-mêmes; et il prit des mesures pour qu'un journal franchement et uniquement catholique vint l'aider à livrer le bon combat.

On y a trouvé et on y trouve encore à redire ?

C'est la preuve qu'on manque du sens catholique et rien de plus.

Un catholique doit savoir que l'évêque d'un diocèse est le seul juge des moyens à employer pour la conduite du troupeau dont il a la charge. Que ses décisions plaisent ou ne plaisent pas aux brebis dont il est le pasteur, il reste toujours que celles-ci ont le devoir de lui donner une obéissance respectueuse et confiante. Autrement, c'est le désordre et l'insubordination.

Avec un peu de bon sens et de décence, on aurait pu se dire qu'une entreprise comme celle-là avait ses motifs; que celui qui s'en faisait le promoteur n'était ni un emballé, ni un briseur de vitres; qu'il était l'évêque et qu'il avait pris soin de soumettre ses projets à l'approbation du Saint-Siège. Mais, non: ceux qu'aveugle le préjugé libéral se croient dispensés d'avoir et cette délicatesse et cette probité et cette justice. Pie X avait beau

dire : je loue sans réserve ; eux, continuaient à crier : nous blâmons sans mesure.

Pourquoi ces oppositions ?

L'*Action Sociale* venait-elle vers le public avec un programme subversif ? Y avait-il lieu de penser qu'elle allait faire la guerre aux honnêtes gens, aux entreprises louables ? Venait-elle nous dire : je suis le seul bon journal ; tous les autres que vous recevez doivent être tenus pour mauvais ?

Non. Avec elle, un journal nouveau venait, tout simplement, prendre une place laissée vacante, dans le journalisme canadien : l'*Action Sociale*, écrivait son fondateur, serait, un quotidien « hautement et exclusivement catholique : catholique dans ses doctrines, catholique dans son esprit, catholique dans son appréciation des hommes et des choses, catholique dans la discussion « de toutes les questions de religion et de morale, de nationalité « et de langue, d'administration politique et d'économie sociale. »

Or, à cette époque, où se trouvaient, dans notre presse canadienne-française, les quotidiens de cette trempe-là ? Il existait bien, il est vrai, des journaux rédigés par des catholiques, bien disposés, quelques-uns, à l'endroit de la religion ; mais une presse quotidienne indépendante des partis politiques ou des ambitions que suggère l'intérêt personnel, cela nous manquait. Le mot est de Mgr Bégin lui-même. L'*Action Sociale* ne venait donc pas se substituer aux autres feuilles paraissant tous les jours ; elle venait s'ajouter à leur nombre, remplir un poste inoccupé, faire entendre une voix que tous les bons esprits s'accordaient à estimer nécessaire.

L'orateur s'applique à démontrer, à cet endroit de son discours, que le journal catholique est indispensable à une population catholique.

C'est pour s'en être servi que les catholiques allemands, autrichiens et belges ont pu repousser toutes les attaques.

Et, c'est pour avoir négligé d'en mettre au jour que les catholiques français ont eu à subir les traitements que l'on sait, dans un pays où ils sont 30 millions.

Pour faire voir toute la puissance du journal, M. l'abbé Fortin énumère une série de faits très probants d'où il ressort que, pour le bien comme pour le mal, la presse a une efficacité sur laquelle il importe grandement de réfléchir.

Pour finir, l'orateur fait la preuve que nous avons besoin, ici, d'un journal dont la puissance serait au service des intérêts catholiques.

Mgr l'archevêque de Québec ayant établi, dans son diocèse, l'œuvre de l'Action Sociale Catholique, il fallait un journal qui pût la faire connaître, l'aider dans ses combats et dans

ses travaux. Et c'est ce qu'a fait l'*Action Sociale* ; c'est aussi ce que fait et ce que fera l'*Action Catholique*.

Pendant que ses confrères défendent le parti dont ils sont les organes ou les amis, pendant qu'ils servent des intérêts financiers et des ambitions, ou bien la littérature, les sciences, les arts, l'*Action Catholique*, elle, sert l'Église, défend ses droits, s'emploie à promouvoir ses intérêts, parle de ses œuvres et ne néglige rien pour le progrès, surtout religieux et moral, des populations catholiques.

Nous avons donné, de ce discours, un compte rendu très large, parce qu'il nous a semblé que ces notes complèteraient ce que nous avons écrit, à cette même place, la semaine dernière, sur l'*Œuvre de la Presse Catholique*.

Nous regrettons que le manque d'espace nous force à faire très brève l'analyse du puissant discours que Sa Grandeur Mgr P.-Eug. Roy adressa aux paroissiens de Charny sur le sujet si important de la tempérance.

Vous êtes ici, commença Mgr Roy, un bon groupe de tempérants. Je compte que vous ne fléchirez pas. Car, outre que votre défection vous nuirait, à vous, elle ferait du tort à la cause elle-même, en jetant le désarroi dans les rangs de l'armée des sobres.

A tout prix, il faut que vous teniez vos promesses. C'est l'Église elle-même qui vous le demande parce qu'elle sait bien, elle, la grande batailleuse, que, sur les champs de bataille où elle conduit les chrétiens, seuls les tempérants sont capables de livrer jusqu'au bout les combats dont les âmes sont l'enjeu.

Pour vous obliger, en quelque sorte, à rester dans leurs rangs, compromettez-vous dans le bien : affichez-vous comme tempérants convaincus et militants. C'est une grande sauvegarde.

Mgr l'archevêque de Séleucie dénonça, ensuite, les vendeurs de boissons sans licence. Ces gens-là méritent qu'on ait pour eux toutes les sévérités. Ils ont perdu, avec le respect des lois divines et humaines, tout sentiment d'honneur, tout scrupule de conscience. Ce sont, d'ordinaire, des gens prêts à tout faire.

Les catholiques véritables ont deux devoirs envers cette espèce de malfaiteurs publics : ne pas encourager leur commerce et le dénoncer.

Les paroissiens de Charny qui ont des oreilles pour entendre conserveront de ce discours des mots, des formules et des prononcés de jugement qui les garderont pour longtemps dans la science des doctrines et dans celle des faits.

Après quelques phrases de remerciements et quelques mots de conclusion de la part de M. l'abbé Poirier, curé de Charny, eut lieu la bénédiction du Saint-Sacrement, qui termina la séance.

Et je crois bien que la prochaine aura lieu à Sainte-Perpétue !

AUBERT DU LAC.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30
juin 1915 - - - - - \$728,681.78

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1915.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914	399	28,689	55,541	584,188.43
1915 (30 Sept.)	454	31,593	60,436	728,681.78

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Lockwell.

LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million huit cent quarante-huit mille six piastres et quarante-sept centins.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **vingt et un ANS**, la jolie somme de **\$1761.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	PAR MOIS					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.83
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.93	742.70
3	188.41	376.89	565.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.06	510.19	765.48	1020.73	1275.83	1530.97
5	323.72	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1943.06
6	394.44	789.00	1183.80	1578.52	1973.05	2367.61
7	467.30	934.76	1402.49	1870.13	2387.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1627.79	2170.56	2713.06	3255.59
9	619.70	1239.61	1859.89	2480.07	3099.94	3719.80
10	699.38	1398.98	2099.01	2798.94	3498.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	866.04	1732.33	2590.19	3465.84	4332.12	5198.37
13	953.17	1906.60	2860.66	3814.48	4767.92	5721.31
14	1042.93	2086.13	3130.03	4173.67	5216.88	6260.06
15	1135.38	2271.09	3407.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1230.64	2461.64	3698.46	4924.93	6155.93	7386.91
17	1328.78	2657.95	3988.01	5317.67	6646.85	7976.00
18	1429.87	2860.19	4291.46	5722.29	7152.00	8582.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3283.21	4926.15	6568.61	8210.45	9852.29
21	1761.91	3504.35	5257.95	7011.05	8763.46	10515.90

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins.....	3 sous
de 5.00 à \$10.00.....	6 "
de 10.00 à 30.00.....	10 "
de 30.00 à 50.00.....	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

MA
DU

Bureau
CH
F

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL. LE SEUL PRIX

Bureau: 82 rue St-Pierre Téléphone 263 Résidence: 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIFR
D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

E

ante-

ELLES

D tous
ifants,
r UN

ide de
nes :

0.00

55.83

42.70

30.97

30.97

13.06

17.61

14.99

15.59

9.80

8.05

0.77

8.37

1.31

0.06

5.10

6.91

6.00

2.91

8.15

2.29

5.90

ALE

data
taux

rent
des
t et
les
sans
nar-

FONDÉE AU CANADA EN 1885

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.
51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

VIN DE MESSE

"SANCTUAIRE" Nous en garantissons la pureté "VATICAN"

Certificats d'authenticité approuvés par
S. G. Mgr L'Archevêque de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

FUMEZ NOTRE CIGARE

"ROYAL FAMILY"

\$2.50 LA BOITE DE 50

L'ÉGAL DU MEILLEUR CIGARE A 10 Cents.

Ecrivez aujourd'hui pour en avoir une boîte.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, St-Paul O. TEL. MAIN 3766 MONTREAL.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

EDIT

déc
octo

qu'il
vent
reliu

de 8

reliu

manç

47,

LA

L.

177

Editeu

Grad
sépuhu
vêque c

Artic!

Spéci
soinire

EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

ues.

bandeliers
lure artis-
en argent.
nis inalté-

AN "

L.

ONS
tropic.

C



La Compagnie Gauthier & Frère
 INCORPORÉE
PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

Post
n

MON
SI

A. I

AC

RU

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A., J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - QUEBEC.

ACHETEZ

- VOS -

FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUEBEC.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.
LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles